



## AVIS PUBLIC

**Percé, le 23 septembre 2020** — À l'aube d'une deuxième vague de la maladie à coronavirus (COVID-19) au Québec, la Ville de Percé désire informer ses citoyens que l'hôtel de ville demeurera fermé au public, mais sera accessible SUR RENDEZ-VOUS SEULEMENT, selon l'horaire habituel, et ce, jusqu'à nouvel ordre.

**La communication par téléphone, ainsi que par courriel est à prioriser.**

**En cas de nécessité... Pour obtenir un rendez-vous avec les services, tels que : Mairie, Direction générale, Greffe, Trésorerie, Urbanisme : Veillez téléphoner au : (418) 782-2933 poste 9-2001.**

**Pour la taxation, veuillez suivre la procédure ci-dessous.**

### Comment payer vos taxes

- **Par chèque à l'ordre de : Ville de Percé**
  - mettre le coupon de paiement ou inscrire le numéro de matricule/code de référence sur votre chèque
  - poster au 137, route 132 Ouest, C.P. 99, Percé (Québec) G0C 2L0

Vous pouvez aussi effectuer vos paiements à votre institution financière par l'entremise du guichet automatique, directement au comptoir ou encore par internet.

- **Au guichet automatique**
  - inscrire le numéro de matricule
- **Au comptoir de votre institution financière**
  - donner votre coupon de paiement ou numéro de matricule à la caissière ou le caissier
- **Par internet**
  - choisir Ville de Percé comme fournisseur à payer
  - inscrire votre numéro de matricule

Le numéro de référence à utiliser est celui apparaissant dans la case de votre compte de taxes intitulée "Matricule" (commençant par un F). Vous devez l'entrer sans lettre, ni tiret, ni espace. Ce numéro de référence est formé de 16 chiffres. Selon les institutions financières, vous pourriez ne pas avoir à entrer tous les 0 à la fin. **Ne pas inscrire la lettre F** Exemple : **1234567890000000**

Si vous n'avez pas votre numéro de matricule ou que vous avez besoin de connaître le solde à payer, n'hésitez pas à communiquer avec le service des taxes, il nous fera plaisir de vous répondre : (418) 782-2933 poste 9-2006

Merci de votre compréhension et de votre habituelle collaboration!